QUÉ NOUVELLES À FAGNON ?

Numéro 5 - Décembre 2010

Le regard fier et sévère, portant beau, c'est le garde-champêtre de notre commune dans les années 1900.

Il s'appelait Gédéon Liban ; d'origine belge, né à Mohon en 1861, il est décédé ici en 1904. Il fut également cheminot à Mohon où il résidait antérieurement.

Son acte de décès nous apprend qu'il est mort, deux fois veuf, à l'âge de 43 ans seulement.

Oserions-nous dire que notre époque manque de hautes personnalités et de figures tutélaires comme la sienne pour faire respecter davantage les critères de la vie en société ?

Remerciements à son arrière-petit-fils Daniel Chevriaux
Ami du Vieux Warcq domicilié à Concarneau.

Chères Concitoyennes, Chers Concitoyens,

L'année 2010 qui s'achève se caractérise comme une sorte d'année de transition dans différents domaines : en gros travaux, seule la réfection du chemin du Moulin de Warnécourt restera comme significative. En matière de fleurissement nous garderons la conservation de notre première récompense comme une satisfaction.

Nous allons commencer l'étude du compte administratif 2010, c'est-à-dire la récapitulation des dépenses et des recettes de l'année. C'est vrai, nous sommes impatients de faire évoluer notre commune, de faire changer les choses et de partir sur des projets ambitieux.

Mais nous devons rester les pieds sur terre.

Nous remarquons une baisse sensible des recettes due sans doute à la crise actuelle. Alors notre budget primitif 2011 sera élaboré avec minutie et sagesse. Il vous sera détaillé en temps utile.

Comme à l'accoutumée, ce nouveau numéro de **votre** périodique villageois se veut clair et lisible, accessible et convivial.

Bonne lecture !

La municipalité

LES TRAVAUX ET L'EMBELLISSEMENT DU VILLAGE

Escalier intérieur de la Mairie : Nous étions nombreux à avoir remarqué l'affaissement de plusieurs marches ; une consolidation a été faite par adjonction de cornières métalliques en soubassement. Ce travail a été effectué par notre employé communal.

Réfection du chemin du moulin de Warnécourt : Pour certains, c'était sans doute le cadeau de Noël. Mais oui, enfin : cette route devenue une verrue dans le paysage serait rendue praticable.

Après de multiples projets, discussions et courriers, nous en sommes arrivés à sa réhabilitation.

Le coût d'environ **30 000 €** TTC est supporté par notre commune avec l'aide d'une dotation sénatoriale de 5 000 € et d'une subvention promise par Monsieur le Président du Conseil Général devant alléger la note totale.

Cette route étant peu fréquentée par les contribuables fagnonnais, cet investissement important a été fait dans le but de **garder un bon relationnel avec nos voisins.**

Toutefois, un impondérable, tenant à une insuffisante stabilité du soubassement, est venu gripper cette belle mécanique et l'Entreprise dans son professionnalisme a pris l'initiative de réparer les désordres constatés.

Par malchance, l'hiver intense que nous connaissons est venu mettre son flocon de neige dans l'opération et a retardé assez durablement la réception du chantier…

********** le fleurissement **********

Notre programme d'hiver pour le printemps prochain est terminé. Une plantation de pensées, tulipes… a été faite avec l'aide de bénévoles que nous remercions.

Notre village est maintenant en ligne avec les recommandations des jurys départemental et régional.

Une opération citoyenne sera à l'ordre du jour l'année prochaine pour le nettoyage du ruisseau. Merci d'avance aux bonnes volontés pour mener à bien cette opération.

Nous avons aussi décidé d'apporter une nouvelle touche à la place de notre village : de nouveaux massifs et plusieurs bancs compléteront l'harmonie de cet endroit (1 200 € votés au conseil du 26 novembre).

********** les illuminations **********

Après réparation des motifs et création de petites pattes d'accrochage sur les poteaux, l'installation des illuminations s'est faite (plus) rapidement. Nous pouvons remercier Jean-Pierre et Bruno pour ce travail bien accompli.

Nous avons reçu des demandes (voire des reproches), sur les parties du village non illuminées. **Dans le souci de satisfaire, une étude a été faite pour améliorer ce réseau de fête.** Il faut savoir que chaque nouvelle prise coûte 150 € HT ; nous venons d'en budgéter deux.

Lors de cet examen, nous avons remarqué une faiblesse au pied des luminaires du lotissement la Houblonnière ; par sécurité un mat métallique sera changé prochainement.

LES INVESTISSEMENTS EN COURS ET LE PROGRAMME 2011

Chauffage et égouts de la salle polyvalente : Remplacement des blocs chauffants de la grande salle dont l'un, après près de trois décennies de fonctionnement, était devenu inopérant à la fin de l'hiver dernier. Coût de l'opération 3 000 €.

Par ailleurs, après une nouvelle alerte à l'approche des fêtes de fin d'année, l'évacuation des sanitaires sera remise entièrement en ordre de marche. Coût de l'opération 2 500 €.

Remise à niveau de la numérotation des maisons : Comme annoncé, cette numérotation, sera entièrement refondue. Nous souhaitons recueillir votre avis ; c'est pourquoi le dossier de ce projet est soumis à votre examen au secrétariat de la mairie.

Centre de loisirs (aire de jeux) : Deux opérations importantes sont :

a) à l'étude : fermeture de l'entrée
b) en prévision : installation de jeux pour les petits et moyens (2 500 € votés au conseil du 26 novembre).

En outre, deux bancs et une table seront mis en place (par nos propres moyens) à l'usage des familles et accompagnants.

Les parents devront impérativement être présents lors de l'utilisation de ces appareils par leurs enfants.

Réhabilitation du lavoir : Les Crêtes Pré-Ardennaises ont décidé de nous octroyer, en liaison avec la CAPEB (confédération artisanale du bâtiment) et son organisme d'insertion « Cap Patrimoine », un « ***chantier du patrimoine*** » portant essentiellement sur le rejointoiement intérieur et extérieur des murs, ainsi que la réfection du dallage. Il s'accompagnera d'un travail très important de rénovation à la charge de la commune : charpente et toiture à changer pour revenir au principe antérieur des quatre pans inclinés vers l'intérieur, pose d'une nouvelle porte à grille et, pour terminer, un drainage périphérique en accord avec les propriétaires riverains.

Restauration du mur arrière du cimetière : Dans le cadre du chantier du patrimoine précité, après suppression du lierre envahissant, il sera procédé à la consolidation des parties de maçonnerie défaillantes et au rejointoiement des pierres qui finalisera la remise en état du mur entourant le tombeau du Chevalier (Vicomte de Rémont).

Financièrement, la commune de Fagnon est concernée dans les deux cas par l'achat des matériaux et la réalisation des gros investissements ; ce sera fait dans le cadre du prochain budget primitif. La partie main d'œuvre, très conséquente, est assumée par **les Crêtes Préadennaises** C'est une première pour notre commune d'obtenir un projet partiellement financé par la « Com-Com ». Nous en remercions ses responsables, Elus et Collaborateurs.

Rénovation du logement communal : Nous venons de recevoir l'étude de faisabilité complète de la société TECS. **95 000 €** HT seraient nécessaires pour réaliser ce programme.

C'est une somme considérable que notre trésorerie ne peut absorber. Toutefois, comme déjà expliqué lors de l'élaboration du budget primitif 2010, ce coût sera financé par un prêt dont le remboursement sera identique à celui que nous venons de solder à fin 2009. **Donc pas d'impact dans nos budgets futurs.**

Les appels d'offres pour la recherche d'entreprises vont être lancés prochainement ; certains travaux seront effectués par notre employé communal afin de minimiser le coût total.

L'ECOLE

Le 2 septembre 2010 nos enfants ont repris le chemin de l'école : 19 élèves à l'école maternelle de Neuville les This et 36 élèves à l'école primaire de Fagnon (15 CP – CE1 – CE2 et 21 CM1 – CM2).

Cette année, grande nouveauté pour les CM1 – CM2 (pour le moment), classe de la directrice d'école Mme Ruaux, qui ont commencé à se servir des ordinateurs portables et du tableau blanc interactif, obtenu par le regroupement scolaire Neuville les This – Fagnon dans le cadre de l'opération « école numérique rurale » subventionnée en grande partie par l'Etat (Education).

Cette année également, nouveauté concernant la cantine : nous avons changé de prestataire de fourniture des repas, depuis la rentrée scolaire la société « API restauration » livre les repas à la salle des fêtes de Fagnon, pour une vingtaine d'enfants, tout comme elle le fait à Neuville les This depuis la rentrée scolaire 2009/2010.

Comme on le constate, depuis la rentrée scolaire 2007-2008 et la création du regroupement scolaire entre les communes de Fagnon et Neuville les This, les effectifs sont malheureusement en baisse constante et ce, malgré l'apport d'enfants des communes voisines (Warnécourt, Gruyères, Warcq, This…). Malgré aussi l'effort important d'investissement fait dans le cadre du programme national précité des « écoles numériques rurales ».

Nous appelons donc les parents à prendre conscience du caractère indispensable de la présence de l'école au centre du village -cette image n'est pas fortuite !- et à y inscrire leur(s) enfant(s) sans faute ; il en va de la survie de la structure et par suite de toute la vie sociale villageoise qui gravite autour d'elle.

Pour la rentrée 2011-2012, les inscriptions seront prises entre le 28 mars et le 15 avril prochains ; puissent-elles être nombreuses !

S'agissant de la classe numérique, nous avons prévu de vous présenter une démonstration des capacités des équipements qui sont mis à la disposition des écoliers ; vous serez invités prochainement et les personnes intéressées feront part de leur participation au moyen d'un bulletin réponse.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORHOM AIDE AUX VICTIMES

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales - **Maison de la Justice et du Droit**
10-14 Rue des Chardonnerets **08000 Charleville-Mézières**
Tel 03 24 35 37 36 - Fax 03 24 35 37 38 - E-Mail : forhom.aav@orange.fr
Vous êtes victime d'un vol, de violences, d'une discrimination, d'une atteinte sexuelle ou de toute autre infraction pénale,
l'association Forhom Aide aux Victimes, affiliée INAVEM, met gratuitement à votre disposition des juristes et psychologues pour vous écouter, vous informer de vos droits, vous aider dans vos démarches, vous apporter un soutien psychologique.
ACCUEIL AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS à Charleville-Mézières (deux sites) et Sedan.

FAITS ET ME-FAITS D'HIVER

********** la viabilité hivernale **********

Didier Fessard le striker

Alors que gel et neige battaient « son plein », de jeunes inconscients s'en sont pris dernièrement aux bacs de sel (denrée rare pourtant) de la rue Haute destinés à assurer un minimum de sécurité aux automobilistes et surtout aux piétons.

Puissent ces écervelés irresponsables comprendre que, ce faisant, ils n'ont pas délivré une preuve de leur intelligence, s'offrant même le luxe de conspuer copieusement les adultes qui leur en faisaient la remarque.

Pour poursuivre sur une note positive de courage et de solidarité, saluons plutôt l'action des nombreux bénévoles qui ont eu à cœur, avec leurs moyens propres, qu'ils soient mécaniques parfois, humains toujours, de déneiger leur secteur.

Merci à eux. Ils se reconnaitront !

Eric Gilliot le fondeur

Nous sommes conscients que la satisfaction de vos exigences en matière d'accessibilité routière n'a pas été suffisamment anticipée ; nous veillerons à prendre dès que possible les dispositions utiles pour l'avenir.

Toutefois, ce débat mérite d'être ramené à de plus justes proportions au vu des arguments suivants :

- il n'est pas inutile de rappeler que –outre chez soi !- le Code Civil nous invite à nettoyer devant notre porte ;
- à tous niveaux, les pouvoirs publics ont été surpris par l'ampleur et la durée du phénomène météorologique, et d'autres entités, pourtant mieux loties que nous sous différents points de vue, et malgré quelques actions ou réactions de leur part, se sont finalement retrouvées submergées, parfois plus que nous ;
- enfin, si un sentiment de mauvaise humeur est compréhensible, il faut affirmer que toute manifestation d'agressivité injustifiée doit être vigoureusement rejetée comme étant hors de propos.

********** l'enlèvement des sapins de Noël **********

Il sera effectué au début de la deuxième semaine de janvier : entre le lundi 10 et le mercredi 12 janvier 2011.

L'ETAT CIVIL DU SECOND SEMESTRE 2010

Mariage : Aurore Guillin et Damien Larzillière le 31 juillet.

Naissance : Robin Corbel le 25 octobre à Reims.

LA RUBRIQUE DES ASSOCIATIONS

La section intercommunale des Anciens Combattants ACPG CATM

La fédération des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre (ACPG) a vu le jour dès avril 1945 ; celle des Combattants d'Algérie Tunisie Maroc (CATM) l'a rejointe en 1963. La section locale, qui regroupe les communes de Neuville les This, This, Sury et Fagnon, s'est réunie pour la première fois le 16 juin 1984. Son président s'appelle Claude Lamotte, il est domicilié à Haudrecy ; son bureau est constitué de Bernard Delahaut, vice président, et René Delerue, trésorier (Neuville), Jacques Lefèvre, secrétaire (Sury). Jacques Fortier est président d'honneur ; Léon Schaep et Serge Pilet sont les porte-drapeaux.

Notre village compte un adhérent en la personne d'Yvon Ponsart (Algérie) et la section possède un Ancien de 1939-45 en la personne de Jean Huart (This).

Le 11 novembre, la section était au complet autour de son drapeau pour commémorer avec nous, en présence de Pierre Pandini notre conseiller général, le sacrifice des victimes de toutes les guerres et spécialement de celle de 1914-1918.

Nous ne pouvons qu'insister auprès de vous pour que vous soyez nombreux à participer aux cérémonies patriotiques, à Fagnon bien sûr, mais aussi auprès des trois communes qui nous sont associées. Nous vous ferons part au cas par cas des modalités d'organisation, ce sera notre façon collective d'honorer le devoir de mémoire.

La bibliothèque

Nous sommes allés à la rencontre de **Mmes Mireille Parmentier et Marie-Pierre Archereau**, responsables de la bibliothèque, située dans le foyer associatif Pol-Lambert. Ces bénévoles sont inquiètes du manque d'enthousiasme des lecteurs potentiels.

Quelques élèves le soir de 16 h 30 à 18 h 00 après la journée scolaire prennent connaissance des derniers livres achetés par la commune. Nous budgétons 300 € chaque année.

Nous avons remarqué une bibliothèque très bien tenue : plus de 2000 ouvrages sont classés par auteur et répertoriés sur de petites fiches. Il y en a pour tous les âges, le choix est immense. Alors n'hésitez pas à prendre ou à reprendre contact avec ce lieu de convivialité.

Merci Mesdames pour l'intérêt que vous portez à la gestion de notre bibliothèque. Etre bénévole, parfois la lassitude s'installe, induite par le manque de reconnaissance.

Nous souhaitons que cette bibliothèque continue de vivre, c'est une richesse pour la commune.

Fagnonnaises et Fagnonnais : évadez-vous avec un bon livre, c'est un excellent remède contre le stress et la déprime.

Fagnon Loisirs

Créée au crépuscule du vingtième siècle par un groupe d'amis soucieux de développer la vie sociale et conviviale au village, cette structure a assuré sa mission d'animation avec succès durant ces onze années.

Sa présidence a été tenue successivement par Jean-Pierre Paquet, Didier Fessard puis Carole Doroba ; cette dernière a souhaité prendre du recul pour des raisons familiales, de même que le trésorier Jean-Pierre Guyeux pour des motifs personnels.

L'assemblée générale du 17 décembre 2010 et le bureau qui l'a suivi ont réélu Didier Fessard à la présidence, et ce de manière transitoire de façon à faire émerger des bonnes volontés. Il est entouré de Frédéric Deltombe à la vice-présidence, Danielle Carpentier et Elodie Vaireaux aux postes de secrétaire et secrétaire adjointe, Marilyne Vaireaux et Louisette Polèse en tant que trésorière et trésorière adjointe. De même, un comité élargi est en charge de fournir des idées et des moyens d'action ; n'hésitez pas à rejoindre l'association et à y proposer vos animations favorites.

Le rôle fédérateur de Fagnon Loisirs tend à se développer puisqu'elle vient d'intégrer la section « gym » qui faisait partie antérieurement de l'Amicale Laïque de Fagnon (A.L.Fa.).

Le jus de pommes : une action essentielle chaque automne sur dix éditions !

Les manifestations suivantes sont au calendrier pour 2011 : salade au lard, randonnée, brocante, jus de pomme, théâtre, etc.

Enfin, différentes sections spécifiques sont en voie de structuration : vélo avec Daniel Martinot et Bruno Vaireaux, marche avec Claudine Borgnon, etc. Fagnon Loisirs réfléchit également à la mise en place d'itinéraires de découverte, à la fois historique et patrimoniale, en liaison avec les futurs sentiers de randonnée tels que détaillés ci-dessous.

Fagnon Jeunesse

Présentement présidée par Benjamin Paquet, cette assoc organise notamment un concours de belote en février et surtout la fête patronale du dernier week-end d'avril, ainsi que diverses activités spécifiques.

Elle est à la recherche de forain(s) pour pallier l'absence prévue ce printemps de Philippe Lambert et de son traditionnel manège de scooters.

Elle est actuellement en phase de transition « démographique » et s'efforce de trouver un nouveau souffle pour compenser le prochain départ des dirigeants actuels.

LE CHAPITRE DES LOISIRS

Les chemins de randonnée : Faisant suite aux dernières réunions aux Crêtes Préardennaises, le programme avance à grand pas. Nous avons participé activement à l'élaboration du projet.

Nous arrivons à la finalisation du dossier : portiques avec tableaux schématisant les parcours, bancs et tables seront bientôt installés dans les villages concernés.

Fagnon est devenu un site incontournable pour les randonnées. Son Golf, son ruisseau, ses bâtiments communaux et son histoire sont des points exceptionnels pour les visiteurs.

Nous avons aussi ***« chez Dédé »*** la chance de disposer d'un endroit proposant des rafraichissements **:** après une bonne marche, c'est indispensable.

Enfin la mairie est prête, en relation avec Fagnon Loisirs et qui voudra, à participer à la mise en place d'un système inspiré des jeux de pistes et autres chasses au trésor qui ne manquera pas de satisfaire différentes classes d'âge.

Alors continuons de porter très haut les valeurs de notre village !

LES ANIMATIONS ET FESTIVITES

Soirée théâtre mémorable avec Fagnon Loisirs le 6 novembre : « *Les Têtes à Claque* » brillamment interprétées par la troupe de Rethel-Théâtre.

Le 4 décembre, Rémi Delille, maître pâtissier-chocolatier, a partagé amicalement ses secrets de confection des pâtes de fruits, des truffes et autres pâtes de noix.

En compagnie d'un Père Fouettard toujours aussi sévère
Saint Nicolas a récompensé les enfants sages

Le repas des seniors, le 28 novembre, réunissait une quarantaine de convives.
Bien entourés pour la circonstance, ils ont été choyés par Odile et Coralie.

Père Noël est venu visiter les écoliers le 14 décembre
à l'issue de leur spectacle de fin de trimestre

Votre municipalité est heureuse de vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année et de vous adresser, aussi bien du point de vue personnel, que familial et professionnel, ses meilleurs vœux pour celle qui s'annonce. Que celle-ci vous soit prospère et qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite !